



Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le



ID : 017-211704150-20200917-2020_95ALIENOR-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

Délibération

Conservation des Musées

MD

2020-95. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SAINTES POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION ALIENOR.ORG, CONSEIL DES MUSEES

Président de séance : Monsieur Bruno DRAPRON

Etaient présents : 27

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DELCROIX Charles, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, ROUDIER Jean-Pierre, VIOLLET Céline, CATROU Rémy, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara.

Excusés ayant donné pouvoir : 8

ARNAUD Dominique à VIOLLET Céline, CHANTOURY Laurent à CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe à TORCHUT Véronique, DAVIET Laurent à DELCROIX Charles, EHLINGER François à TOUSSAINT Charlotte, GUENON Delphine à AUDOUIN Caroline, MACHON Jean-Philippe à ROUDIER Jean-Pierre, PARISI Evelyne à ABELIN-DRAPRON Véronique.

Secrétaire de séance : BARON Thierry

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Date d'affichage : 29 SEP. 2020

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-29,

Vu, les statuts de L'association Aliénor.org, Conseil des musées, notamment les articles 8, 9 et 10,

Considérant que l'association Aliénor.org, Conseil des Musées, a pour but l'informatisation des musées et de leurs collections afin de permettre leur valorisation sur internet. Elle regroupe un réseau de près d'une cinquantaine de musées dans la région Nouvelle-Aquitaine

Considérant qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant des élus et un représentant de l'administration pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association Aliénor.org, Conseil des musées,

Considérant que le candidat suivant est proposé pour les élus :

Madame Dominique DEREN,

Et pour l'administration : M. Matthieu DUSSAUGE, Directeur des Musées Directeur des musées et de l'amphithéâtre de Saintes,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- sur la désignation de Madame Dominique DEREN en tant que représentante de la commune et de Monsieur Matthieu DUSSAUGE, Directeur des Musées Directeur des musées et de l'amphithéâtre de Saintes en tant que représentant de l'administration.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition.

Pour l'adoption : 35

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.